

LA VIE DE CHÂTEAU. RÉFLEXIONS SUR LA MANIÈRE D’HABITER LA FORTERESSE DE TARASCON AU MOYEN ÂGE

La première mention d’une forteresse à Tarascon date de 1040. Elle semble perdurer jusqu’en 1387 où elle fut détruite par la population lors de la guerre de l’Union d’Aix, guerre civile qui opposa les partisans des Duras et des Anjou. Malgré la promesse faite aux Tarasconnais par sa mère Marie de Blois de ne pas reconstruire de forteresse, Louis II posa en 1400 les premières pierres d’un nouveau château dont le gros œuvre fut terminé en 1435, à l’avènement de René d’Anjou qui n’y a apporté que quelques rares modifications ou ajouts. Antoine Masson a été le premier maître d’œuvre de ce château. On le connaît notamment à travers un acte notarié de juin 1404. En août 1414, trois *lapicides* œuvraient au château, Jean le Bourguignon, Pierre le Champenois et Jean Robert, habitant de Tarascon, nouveau maître d’œuvre qui travailla donc au château bien avant 1430, comme on le croyait jusqu’alors¹.

Trois inventaires du château de Tarascon étaient jusqu’ici connus et retranscrits. Le premier daté de 1417 ne concerne que l’artillerie. Celui de 1432 s’attache plutôt aux objets précieux. L’inventaire de 1457 est le plus complet et permet l’étude du mobilier. Des recherches récentes dans les archives notariales tarasconnaises m’ont permis de trouver deux inventaires inédits supplémentaires relatifs au château, datés de 1501 et 1502. L’étude des trois derniers permet une réflexion sur la manière d’habiter une forteresse à Tarascon en cette fin de Moyen Âge.

À l’occasion d’une traduction des trois premiers inventaires connus entreprise à la demande du directeur du patrimoine de Tarascon, Aldo Bastié, en vue de la signalétique nouvelle du château, il m’est paru nécessaire de revenir sur les documents originaux conservés aux archives départementales des Bouches-du-Rhône. Certes, une transcription des trois premiers inventaires manuscrits en langue latine établie par l’abbé Arnaud d’Agnel et

1. Claude ROUX, « Lieux de pouvoir et résidences de plaisance du roi René en Provence: l’exemple de Tarascon » in *René d’Anjou (1409-1480) Pouvoirs et gouvernement*. Rennes, 2011.

partiellement traduite ou annotée par ses soins, a été publiée en 1908-1910 dans son précieux ouvrage en trois volumes sur *Les comptes du roi René*². Toutefois, dans ce travail utile et considérable qui n'a pas encore été complètement exploité par les historiens, se sont parfois glissées inévitablement, vu l'ampleur de la tâche, quelques erreurs. Ce congrès est l'occasion de mettre l'accent sur certaines et de revenir sur ces inventaires.

RETOUR SUR INVENTAIRES

Ainsi, dès le début de la transcription de l'inventaire de 1457 proposée par l'abbé Arnaud d'Agnel, une phrase surprend. En effet, dans l'entrée de la première porte du château et du donjon, l'abbé transcrit « *Primo, VII archias armorum cum manubrio nigro* » et commente « *Ces arches ou coffres étaient munis de poignées noires* ». Il paraît peu probable que sept coffres remplis d'armes aient pu être disposés dans l'entrée assez étroite du donjon. De fait, il faut lire *achias* et non *archias*, ce qui se traduit par *VII haches d'arme aux manches noirs* qui tiennent évidemment beaucoup moins de place dans une entrée que sept coffres.

Poursuivant l'inventaire, l'abbé Arnaud d'Agnel note dans la chapelle, « *Item, unum altaretum de marune* », ce qu'il traduit par « *un petit autel pour dire la messe à bord des navires* ». La lecture de *marme*, plutôt que *marune*, semble plus appropriée. Il s'agit donc d'un petit autel en marbre, plus commun dans une chapelle castrale qu'un éventuel petit autel portatif pour les marins.

Après la chambre de dame Marguerite, épouse de Louis III, et son retrait attendant, Arnaud d'Agnel lisait « *in retracto scribarum* » et un peu plus loin « *in cabana scribarum* ». Doit-on y voir le retrait des scribes ? La cabane des écrivains ? Certains ont pu croire qu'il s'agissait de pièces que le roi René réservait à ses artistes. De fait, il faut lire « *in retracto stubarum* » et « *in cabana stubarum* », du latin *stuba* qui veut dire étuve. Ce sont donc tout simplement les **étuves** ce qui modifie totalement la perception de l'agencement des pièces du château et surtout leur fonction.

Dernier exemple : dans la transcription de l'inventaire de 1432, l'abbé Arnaud d'Agnel commet très probablement une erreur de traduction ou d'interprétation pour la phrase qui suit : « *Item unum parvum cofretum, in quo Nil est seminatum de perlis minutis, factum cum armio regine Marie, bordatum de argento deaurato* ». Il y voit, « *le Nil figuré par un semis de perles* ». Outre qu'en rétablissant la ponctuation qui n'existait pas dans le texte d'origine, l'abbé oublie de mettre une virgule après *est*, il faut entendre par *nil* (sans majuscule), à savoir *nihil*, le terme latin classique qui signifie, rien. La traduction qui paraît la plus vraisemblable est *un petit coffret vide*

2. Gustave ARNAUD D'AGNEL, *Les comptes du roi René*. Paris, 1908/1910.

(dans lequel il n'y a rien) aux armes de la reine Marie parsemé de petites perles et bordé d'argent doré. On passe ainsi d'un objet extraordinaire et symbolique avec tout ce que cela induit à propos de l'image que l'on se fait de l'art de cour chez les Angevins, à un objet, certes précieux, mais à l'aspect beaucoup plus simple et commun.

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DE 1457

Dans l'inventaire de 1457, 66 espaces différents sont recensés et inventoriés dont 49 ont effectivement du mobilier. On compte donc 3 salles auxquelles on peut ajouter la grande galerie, 24 chambres dont le grand retrait et la chambre dite des joyaux ainsi que 10 retraits généralement attenants à celles-ci. On y recense également 10 ateliers ou logis de service ainsi que 4 chapelles et 2 oratoires attenants à l'une d'entre elles. L'inventaire comprend également 2 entrepôts d'artillerie et 2 étuves, une maçonnerie et comprise dans l'architecture du château, l'autre probablement en bois. Les entrées du donjon et du château sont chacune comptées comme un espace, de même que chacune des trois petites tours de l'enceinte dans leur ensemble ainsi que deux caves et deux espaces extérieurs, à savoir la basse-cour et la terrasse du château.

Dans ces divers espaces ou pièces sont inventoriés des objets aussi différents que de l'artillerie, des armes, des harnois, mais aussi des accessoires liturgiques et ustensiles liés aux logis de services, quelques objets précieux, des parures de lits et tentures, quelques rares vêtements et surtout diverses catégories de mobiliers que nous avons, pour l'étude, regroupées en six : buffets, coffres, tables, lits, sièges et autres accessoires de confort.

On recense seulement 20 vaisseliers ou dressoirs (*dreysatorium*), la plupart de peu de valeur, dont un buffet neuf, un dressoir en forme d'armoire et un autre grand à trois étagères.

Parmi les 20 coffres répertoriés, un est dit en noyer, six sont qualifiés de petits coffres dont la moitié en sapin, un seul est décrit comme un grand coffre en sapin. Les meubles de rangement étaient donc en nombre relativement modeste.

En revanche, 60 tables sont réparties dans tout le château, soit 25 tables à manger (*tabula mensalis*) pour 35 tables ordinaires sans autres précisions. Il faut y rajouter deux petites tables et deux écritaires (*tabularium ad scribendum*). Ces tables sont accompagnées, ou non, de tréteaux en nombres pairs ou impairs. Il peut y avoir des pièces où des tréteaux sont recensés, mais où ne figurent pas de tables. Mais dans l'ensemble, un nombre pair de tréteaux est inventorié, 122 exactement.

L'inventaire de 1457 recense dans les différentes pièces du château pas moins de 72 lits, soit 35 châlits ou tours de lit en bois (*licheria*), dont deux sont détériorés ou cassés, 30 autres châlits qualifiés de petit et 4 de grand dont

un est cassé, ainsi que deux couchettes et un petit lit. Les lits sont omniprésents dans toutes les pièces du château. Les seuls espaces qui n'en détiennent point sont évidemment les espaces extérieurs ou non couverts, les caves, la galerie, les chapelles, la chambre de l'artillerie et les étuves.

99 sièges avec ou sans marchepieds sont disposés dans diverses pièces, à savoir 48 bancs, 11 banquettes, avec ou sans dossier, 10 coffres-bancs (*archibancum*) qui servent à la fois de siège et de meuble de rangement, 24 chaises (*cathedra, bredola, escabella*), ainsi que 6 tabourets (*scabellum, tripedes*).

Enfin, parmi les accessoires que l'on pourrait qualifier de confort, on inventorie les commodités, à savoir 13 chaises percées, des équipements de cheminée, dont 22 chenets qui ne sont pas forcément disposés par paire, 4 landiers et 3 écrans ou pare-feux, ainsi que quelques rares ustensiles d'éclairage, soit 4 torchères, 2 candélabres, 2 chandeliers, un lustre et une lanterne.

En comparant les pièces et la répartition du mobilier, somme toute assez modeste, on s'aperçoit de nettes différences qui mettent en évidence certains espaces beaucoup mieux pourvus que d'autres, mais aussi certains grands ensembles qui composaient le château.

Les ateliers et logis de service, et a fortiori les chapelles, sont des espaces à part. On ne s'attend pas à y retrouver tous les types de mobilier. On y constate d'ailleurs une absence de tout accessoire de confort, sauf dans l'échansonnerie du château où se trouve une paire de petits chenets. Néanmoins, dans les ateliers et logis de service, on remarque premièrement le peu de matériel ou de mobilier lié au service même. Seule la cuisine de la basse-cour paraît bien équipée et en activité (chaudrons de cuivre, marmites, bassine pour mettre les fruits, broches à rôtir, grandes rôtissoires ou tournebroches, gril, dressoir et vaisselier). La cuisine du château, très petite, n'a qu'un mortier et un dressoir à découper les viandes. Dans la paneterie de la basse cour, se trouvait, certes un dressoir, mais pour tenir les pichets. En revanche, n'y figure aucun mobilier particulier pour faire le pain que l'on trouve néanmoins dans l'autre paneterie située dans le château, avec une meule à farine (mais démontée), un pétrin, un coffre à pain ou panetière, un banc ou étal pour récupérer la recoupe de son (*unum stangnum nuncupatum ressinhol*). Les autres ateliers ou logis de service de la basse-cour, fruiterie, échansonnerie, saucerie, ne comportent aucun accessoire particulier, sauf un étal de boucher dans le garde-manger. Mais, on y note la présence de nombreux lits ou châlits, le plus souvent par paire, grand lit et petit lit qui se rangeait sous le précédent, respectivement pour les maîtres et les apprentis. Des tables à manger et des sièges complètent le mobilier. Ces ateliers de la basse-cour qui étaient tous vraisemblablement au moins sur deux niveaux apparaissent, à travers l'inventaire, plus comme espaces de logement des domestiques et serviteurs du roi que comme véritables ateliers de production ou de transformation.

La galerie et les salles de l'aile ouest, salle basse et salle d'apparat du premier étage, faisaient partie des pièces les mieux équipées, mais ne compre-

naient pas de lits. En revanche, la galerie était encombrée d'un buffet ou dres-soir, d'un coffre, de sièges et de tables, notamment quatre servant à manger, et pour faire patienter les invités, un échiquier ou peut-être jeu de trictrac, monté sur pied (*tabularium scacorum factum ad modum trinqueti super uno pede*), ce qui ne devait pas faciliter le déplacement dans cet espace ou, tout du moins, empêcher la fluidité de circulation. La salle d'apparat de l'aile ouest ou seconde pièce sur la salle basse, était même mieux pourvue en table à manger (sept contre quatre) que cette dernière dite aujourd'hui salle des festins. En outre, l'inventaire l'a fait paraître plus décorée, notamment de tapisseries, mais les murs de la salle basse devaient être entièrement ou en partie peints. Il en reste d'ailleurs des détails. Cette salle basse servait de salle du conseil³. Si les deux salles comportaient des accessoires de confort, notamment deux paires de chenets chacune, grandes et petites, la salle d'apparat du premier étage bénéficiait d'écrans de cheminée, d'un candélabre en laiton et d'une torchère, mais il est vrai que cette dernière salle dépendait des appartements royaux et en était, de fait, l'entrée.

Les appartements royaux étaient répartis en deux espaces distincts, le premier d'apparat et le second plus privé. La salle d'apparat du premier étage communiquait avec la chambre du roi (*in camera regis*), de fait elle aussi chambre d'apparat, au premier étage de la tour sud-ouest qui bénéficiait de latrines (dans le mur le long du Rhône) et d'un retrait annexe sur l'aile sud. Cette ancienne chambre du roi Louis II, dans laquelle trône un lit à baldaquin (*celum lecti, cortinas*) avec un petit lit rangé au-dessous et leurs parures, apparaît dans l'inventaire magnifiquement décorée de tapisseries. Elle est pourvue d'accessoires de confort (chenets, torchère, candélabre) comme de plusieurs sièges, ainsi que d'un chevet de lit (*causalerium*) avec un dais orné de léopards et de lions. Un second lit avec un autre au-dessous munis de leurs parures et un dressoir complétaient la pièce. Dans le retrait attenant, se trouvait une autre même paire de lit avec table et bancs.

La chambre de son père servait au roi René de chambre d'apparat. La nouvelle et véritable chambre de René d'Anjou (*in camera prima nova... nunc dicta regia*) se trouvait contre la tour des chapelles, toujours au premier étage, mais sur l'aile est du château, là où commençait la partie privée des appartements royaux. La partie d'apparat et la partie privée communiquaient par un retrait ayant fenêtre sur cour, situé sur la chapelle basse (*in retracto camere supra capellam primam*), servant aussi de logement pour des domestiques (lits, table, banc). Ce retrait a été transformé en 1470 en une galerie de bois qui reliait les ailes sud et est, mais qui, faisant tribune, permettait aussi d'assister à l'office de la chapelle basse. Dans la nouvelle chambre du roi décorée d'un nouveau retable assimilé à la célèbre Pietà de Tarascon (*retabulum Domini Nostri Jesu Christi in brachiis Nostre Domine, novum*), se

3. Ce qui n'est pas le cas du grand retrait au second étage de la tour sud-ouest qui servait de logement aux domestiques du roi qui devaient probablement être chargés de la garde robe ou de la chambre des joyaux. On y trouve d'ailleurs lits, tables, mais pas de sièges.

trouvait effectivement le lit royal muni de cinq pièces de courtines (*unam licheriam regis*), mais sans petit lit supplémentaire au-dessous ou à côté, pour plus d'intimité probablement. Dans le minuscule retrait attenant à la chambre royale sis dans la paroi de la tour des chapelles, se trouvaient les commodités soit deux chaises percées, mais également deux lits sans parure ! Le reste de l'aile est du premier étage était désormais destiné en quelque sorte aux annexes familiales avec les appartements de la reine Jeanne de Laval, chambre et retrait, anciennement logement du sénéchal Pierre de Beauvau. Celles-ci sont complétées par le second étage de cette même aile aux pièces également bien équipées, destinées très probablement aux enfants royaux ou aux très proches familiers, anciennement appartement de la reine Marguerite. Il est à noter que la chapelle construite par René et Isabelle en 1447 sur la cour intérieure en avant de la nouvelle chambre du roi, communiquait de fait, selon l'inventaire, avec la chambre située à l'étage au-dessus. En outre, cette chapelle paraît surmontée au niveau du second étage par un retrait où se trouvait d'ailleurs un petit écritoire recouvert de tissu vert. On voit nettement encore de nos jours une porte décalée entre les deux étages et ouvrant sur le vide qui devait accéder au retrait et permettait de descendre à la petite chapelle.

Les appartements privés du roi continuaient aux étages supérieurs avec, au second étage dans la tour des chapelles, le cabinet de travail du roi, mais aussi son lieu de détente. Cet espace plafonné, sis entre la chapelle basse au rez-de-chaussée et la chapelle haute au troisième et dernier étage, paraît réservé au roi qui devait, effectivement, y bénéficier de bonnes ondes. Il comprenait au moins une chambre (*in camera supra capellam primam*) et son retrait (*in retracto regis premissa camera*). La chambre munie d'un grand lit avec un autre au-dessous contenait également une table avec plusieurs sièges, un dressoir en forme d'armoire, des accessoires de confort (grands chenets, torchère et lustre en fer). Dans deux corbeilles et un panier étaient entassés divers objets ou curiosités appartenant au roi, dénichées par son fidèle serviteur et créancier Jacques de Passis, que côtoyaient pas moins de cinq mangeoires à oiseaux, une des nombreuses passions du roi. Dans le retrait attenant, décoré lui aussi de divers objets et curiosités, se trouvait son précieux écritoire, fourré de drap rouge (*tabularium ad scribendum foderatum de pangno rubeo*), probablement devant un retable représentant le monde connu (*retabulum dictum mappamundi*), mais on y recensait également un lave-mains en laiton et une bassine en étain, peut-être pour le bain. L'espace de détente se poursuivait à l'étage supérieur où se trouvaient les étuves (*in stubis*). Au passage, le roi pouvait jeter un œil à la chambre des bijoux, petit retrait avec une minuscule fenêtre donnant sur la cour, au second étage de l'aile sud, qui communiquait avec le grand retrait et la garde robe, salles sur deux niveaux, au second étage de l'aile ouest. Les étuves et leur retrait se situaient donc bien au troisième et dernier étage de l'aile sud, là où jusqu'à présent on situait la chambre des bijoux. Cette pièce minuscule, seulement aérée par une sorte d'oculus et qui

était prise pour une chambre forte, est, en fait, l'étuve proprement dite. Le retrait attenant avec son élégante cheminée lui servait de vestiaire et comprenait un petit four qui servait à chauffer les étuves de l'autre côté de la paroi. Il ne s'agit évidemment pas, comme il était indiqué jusqu'alors, d'un four à hosties. De même, le lit présent dans cette pièce avec un autre au-dessous n'était pas destiné au chapelain, homme de confiance, gardant les bijoux, mais plutôt au(x) domestique(s) chargé(s) des étuves⁴. Enfin, la spiritualité n'est pas oubliée dans les appartements privés royaux avec le lieu de prière qu'était la chapelle haute, au dernier étage de cette tour des chapelles, jouxtée de chaque côté par les oratoires de la reine et du roi.

Un autre grand ensemble attire l'attention dans l'inventaire de 1457. Il s'agit de l'aile nord-ouest sise entre le donjon et la tour de l'artillerie, aile partiellement détruite aujourd'hui, mais que l'étude détaillée de l'inventaire permet de reconstituer. Au rez-de-chaussée ne restent que les murs de la cuisine (A) et de l'échansonnerie (B). Celle-ci devait servir de logement à un domestique, un peu plus important puisqu'on y inventorait en 1457, une outre, une table, banc et chaise, un châlit avec un autre plus petit au-dessous, neuf et en sapin, un dressoir également en sapin et une paire de chenets. Une bouteillerie (D) (*botheleria*), réserve de fûts, était installée probablement sur l'échansonnerie. Immédiatement au-dessus de la cuisine, au même niveau que la bouteillerie, une petite chambre (C) devait communiquer, peut-être par une passerelle de bois, avec la première chambre (I) au-dessus de la porte ou entrée du donjon (H) (*in camera supra portam donjoni*). Sur cet ensemble, cuisine/échansonnerie et annexes, se situaient les anciens appartements de Charles du Maine, dévolus désormais, d'après l'inventaire de 1457, au seigneur de Beauvau. Ce dernier avait une première chambre bien équipée sur la bouteillerie (E) à laquelle s'ajoutait une deuxième immédiatement contiguë (F). Cet étage de l'aile nord-ouest communiquait avec la seconde chambre sur la porte du donjon (J) sise au même niveau où se trouvait entre autre la « baignoire » de feu le sénéchal de Beauvau (*tinam ad balneandum quondam domini seneschalli de Bellavalle*). On aperçoit encore une porte dans la muraille du donjon, donnant sur l'aile nord-ouest, qui ouvre actuellement sur le vide, au-dessus du petit retrait près de la porte du donjon (G). Cet appartement s'étendait donc à la fois sur l'aile nord-ouest et dans le donjon. Il bénéficiait en outre de petites étuves (N), certainement au dernier étage de cette aile, probablement construites en bois puisqu'elles sont qualifiées dans l'inventaire de cabane (*in cabana stubarum*). Elles paraissaient être accessibles également par la terrasse ou le donjon, lequel comportait trois autres chambres aux niveaux supérieurs (K, L, M).

4. Ce qui a permis de refaire la signalétique du château et d'y retirer ces erreurs qui figurent néanmoins encore dans le fascicule de présentation du château de Françoise ROBIN, *le château du roi René à Tarascon*, Paris, 2005.

Reconstitution schématique

Aile nord-ouest (arasée)		Tour du donjon	
N		M	
E	F	L	K
		J	
D	C	I	H
B	A	G	

À côté de ces grands ensembles, existaient des cellules d'habitation plus petites, réduites parfois à une seule pièce, au mobilier très modeste et sommaire. Néanmoins, certaines d'entre elles détonnent et l'inventaire y montre un ameublement plus varié où apparaissent quelques éléments de confort. On a vu le cas de l'échansonnerie, mais on peut citer par exemple la petite tour de l'enceinte, près du jardin, où on inventoriait en 1457 un grand lit neuf avec sa parure et un dressoir en sapin également neuf dit buffet. De même, la chambre du rez-de-chaussée de la tour de l'artillerie (*in camera subtus cameram artilharie in turri cadrata*) comprenait en une seule pièce une paire de châlit l'un sous l'autre avec leurs parures, un banc, un dressoir et un coffre avec serrure ainsi qu'un seul chenet ! Cette pièce ne disposait, semble-t-il, pas de table, mais de deux tréteaux, sur lesquels peut-être était posé le coffre.

L'inventaire du château se terminait volontairement par cette chambre. Jusqu'à cette pièce, l'inventaire avait été rédigé en suivant la logique de la circulation dans le bâtiment de ce temps. On passe ainsi brusquement de la chambre des joyaux (second étage de l'aile sud), à cette chambre (rez-de-chaussée de la tour nord ouest). Il semble qu'était logé ici un domestique ou personnage un peu plus important, certainement en charge de l'artillerie, et qui a dû assister ou conduire le notaire dans son inventaire. Il ne peut s'agir du capitaine du château, car au dernier étage de l'aile est pourraient bien être localisés ce qu'on appellerait aujourd'hui les appartements de fonction. Outre, la chambre attenante à la chapelle haute qui était probablement destinée au chapelain, une chambre et son retraits ainsi que le dernier étage de la tour de l'horloge pouvaient être destinés aux capitaines et vice-capitaines du château successifs comme semblent l'indiquer les inventaires inédits de 1501 et 1502.

LES INVENTAIRES INÉDITS DE 1501-1502

Ces inventaires ont été effectués à la suite de la mort du vice-capitaine du château Jean de Cesari. Le premier, daté du 5 novembre 1501, visait à préserver les biens encore présents dans le château qui devaient revenir au pupille du vice-capitaine (*bona mobilia ejusdem pupilli existencia infra castrum predictum*). Bellone, la veuve de Jean de Cesari, a dicté la liste de ces biens au notaire chargé de l'inventaire et dont une partie seulement a été, nous précise-t-on, effectivement montrée dans une des salles du château (*que omnes fuerunt verbe revelata per dictam donam Belonam et partim ostensa infra dictum castrum et in quadam aula ejusdem castri versus villam*). Cette salle du château donnant sur la ville paraît correspondre à la *camera alta versus villam* de l'inventaire de 1457. Cette chambre haute sise au dernier et troisième étage du château de l'aile est était éclairée notamment par deux fenêtres ouvrant sur la ville.

L'acte de 1501 se poursuivait par l'inventaire des biens de la maison du vice-capitaine Jean de Cesari, sise sur la place du Château où l'on répertorie le mobilier, mais aussi quelques œuvres d'art et la liste des parcelles de vignes devant revenir à son héritier.

La partie qui nous intéresse et qui concerne le château ne donne pas de réelles indications de pièces. Seule la chambre haute donnant sur la ville est mentionnée. Les objets répertoriés paraissent en provenir, mais semble-t-il, pas seulement. Il paraît vraisemblable qu'ils puissent également meubler au moins le retrait de ladite chambre haute, sise contre la tour du donjon, d'autant plus que l'on peut répartir ou regrouper les objets et mobilier décrits en six parties ou ensembles bien distincts. A savoir, autour de la table (table, chaises, plats, assiettes, tonneaux, pichets, salière, chandeliers, lampe); autour de la cuisine (cuiller, poêles, casseroles, chaudron, lèchefrite, dressoir); autour du lit (tapis, drap, courtines, matelas, traversin, buffet, banc); outils et ustensiles agricoles (serpe, houe, *poudadouiro*⁵, jarre, balance); vêtements (chausses, blouse, veste, chemises), mais aussi livres et berceau; accessoires divers et réserves (tranchant, épée, étriers, balance, tonneaux, bois). En 1457, la chambre haute et son retrait formaient déjà un petit appartement. On y trouvait d'ailleurs le lit avec un plus petit au-dessous dans le retrait ainsi que deux chaises percées pour les commodités, alors que la chambre proprement dite ne disposait que de deux tables, un dressoir et un banc. Ce devait être le cas en 1501, où la *camera alta* servait de salle à manger ou, dirions-nous maintenant, de séjour et le retrait de véritable chambre à coucher. Ce qui est étonnant c'est que le lit lui-même ou tour de lit, au contraire de la parure, est absent de l'inventaire. Ce qui n'est pas le cas dans la propre maison du vice capitaine sise dans le quartier du château où l'on nous décrit non seulement la parure, mais également le tour de lit.

5. Serpe à tailler la vigne.

L'inventaire du 19 janvier 1502 a été établi par Guillaume de Valabre, néophyte, alias Mosse Aym, ex serviteur du capitaine du château, en présence du nouveau vice-capitaine René Hardoin, seigneur de la Motte et de dame Bellone, veuve de l'ancien vice-capitaine, Jean de Cesari, afin de répertorier, cette fois, les biens relevant du capitaine du château.

Il est fait mention de 11 lieux dont au moins 7 pièces, à savoir 3 ateliers ou logis de services, la cuisine, la paneterie (*farineria*), avec son blutoir et son pétrin, et le garde-manger (*despence*); une cave; la salle basse (*la grande salle*), des chambres au nombre indéfini (*en cambres*) auxquelles s'ajoute la chambre de l'horloge (*en la cambra de la campana*).

On y recense 6 buffets ou vaisseliers (*escudelier*). Le terme buffet remplace désormais celui de dressoir. Sont également comptabilisés 9 coffres ou caisses (*caissa*) dont une est dite peinte et deux coffres couverts de peau non tannée et détériorée. 6 tables sont répertoriées, dont deux avec leurs tréteaux, une seule est dite en sapin. On trouve 6 sièges, essentiellement des bancs, dont deux coffres-bancs (*archibanc*) et une grande chaise ou escabelle en sapin (*una granda escabelle de sapin*). Les accessoires de confort ne sont plus représentés que par 5 chenets (*carfeus*) et 2 chandeliers. En revanche, aucun lit n'est recensé au contraire de 1457, mais on répertorie les parures de lit. Ainsi, trouve-t-on six couettes ou matelas de plume, six traversins, mais seulement quatre oreillers et quatre couvertures dont on peut déduire quatre à six lits répartis dans les chambres qui, au maximum, hors la chambre de l'horloge, pourraient être au nombre de six.

La chambre de l'horloge se situe dans la tour dite de l'horloge, au troisième et dernier étage et communique avec la chambre haute donnant sur la ville. Cette chambre de l'horloge paraît réservée au nouveau vice-capitaine. On n'y trouve pas moins de deux tables, trois buffets dont le grand vaisselier et un, servant de panetière, soit la moitié des meubles de ce type recensés dans cet inventaire, un banc en noyer et la grande chaise en sapin, mais aucune parure de lits.

Dans cette même pièce, se trouvaient déjà en 1457 (*in camera relogii*), un banc à quatre pieds et une escabelle (*scabella*). Il n'y avait, en revanche, ni buffet ni dressoir, mais un lit avec sa parure. En outre, l'inventaire de 1457 y recensait un ustensile à suspendre les grappes de raisin pour les conserver formé par deux cercles en fer (*unum circulum ferri duplium ad pendendum rassemos*).

Ces deux inventaires de 1501 et 1502 donnent évidemment l'impression d'un château beaucoup plus vide que celui de 1457, avec des meubles et objets rassemblés sur quelques rares pièces. Les châlits absents de cet inventaire pourraient justement s'expliquer par le fait que le château n'est plus habité à cette époque au contraire de 1457 où le roi René était présent. La grande salle basse qui servait de salle de réception en 1457 paraît faire office désormais d'annexe de l'artillerie qui n'est pas mentionnée dans cet inventaire, tout comme la garde-robe.

Le château de Tarascon et son agencement offraient une grande capacité d'hébergement des domestiques et fonctionnaires royaux ainsi que de la famille royale. Le mobilier paraît modeste, mais sa répartition met l'accent sur certains espaces occupés par des personnages plus importants. En outre, l'étude de l'inventaire montre le découpage du château en de multiples unités d'habitation de superficies différentes aux fonctions bien définies. La plus grande d'entre elles est destinée aux appartements royaux qui donnent une impression de modernité. Le roi René a repensé l'agencement des pièces des appartements privés royaux et s'est constitué des espaces de détente et de travail sur différents niveaux d'une même aile.

Après la mort du roi René, le château ne fut plus une résidence princière. On s'aperçoit que les rares occupants n'utilisaient vraiment que les pièces de l'aile est du troisième et dernier étage et deux des dix ateliers de services. À partir du XVI^e siècle, la forteresse commença à servir d'hébergement pour des garnisons, puis devint prison. Les capitaines comme les vice-capitaines du château n'y séjournant guère, on nomme des habitants de Tarascon qui vont servir en quelque sorte de concierge. Le peintre Jean Rousset fut ainsi désigné gardien du château en 1562, après avoir été le premier restaurateur connu de la Tarasque, effigie mobile du célèbre dragon qu'on promenait alors dans la ville lors de la fête de sainte Marthe⁶. On aimerait savoir s'il en profita pour réaliser quelques peintures ou restaurations sur les murs et plafonds du château.

Claude ROUX

*
* *

Pièces justificatives
(AD BdR 395E182 f°240/f°242 et f°334/f°336)*

[Fol.240] Inventarium bonorum nobilis Johannis de Cesari.

Anno incarnationis Domini millesimo quingentesimo primo et die quinta mensis novembris. Quod existens et presens constituta honesta mulier Belona relicta nobilis Johannis de Cesari vice capitanei castris ville Tharasconis in presencia nobilis viri Marchi de Forolivio vigerii et vice judicis curie regie ville predictae ante castrum predictum existentis et dixit quod sicut Deo placuit dictus nobilis Johannes ejus maritus dies suos in Domino clausisse extremos relicto.

[] eorum filio in puppillari etate constituto sciens se oppressam et agravatam dubitans quod si eo casu contingatur ab ipse seculo migrare quod bone ipsius filii saltim mobilie et utensilia existentia tam infra castrum predictum quam alibi alienentur

*Les passages rayés par le scribe ont été mis entre parenthèses.

6. Gilbert CHALENÇON, Claude ROUX, *La course de la Tarasque*. Saint-Remy-de-Provence, 2016.

et desipientur⁷ absque eo quod dictus filius et heres jamdicti nobilis Johannis consequi valeat satisfactionem et ad providendum indemnitati ipsius pupilli requisivit dictum dominum viguerium illic presentem inventarisari et in inventario poni donec fuerit provisum et dictus dominus viguerius et vicejudex auditis premissis dispositione et requisitione inde submitta quia jure et rationi conscientis ordinavit inventarisari bona omnia saltim mobilia donec aliud fuerit provisum commitendo michi notario infrascripto receptionem et inventarii confectionem dictorum bonorum ejusdem pupilli ad quorumquidem inventarii confectionem bonorum dicti pupilli, ego notarius infrascriptus processi in jure quod sequitur necdum.

Et primo dicta dona Belona dixit reperisse et reperta fuerit bona mobilia ejusdem pupilli existencia infra castrum predictum videlicet: unam mensam sapini munitam duobus tratellis⁸, item duas catedras de chambra muliarum bassas⁹, item quatuor verua sive astias ferri¹⁰, item XIII scabellas sapini et noguerii¹¹, item viginti duas votas¹² tam magnas quam parvas quarum sunt quatuordescim plene vino et alie vacue, item viginti discos magnos stagni¹³, item XIX medias platas¹⁴, item septem scutellas aurelhetas¹⁵, item quatuor exsudrias¹⁶ stagni sine copercelo, item quatuor salerias stagni¹⁷, duas magnas et duas parvas, item octo picherias stagni tam parvas quam magnas¹⁸, item octo candelabra¹⁹, item una ostansaria²⁰, item unum crucibolum stagni²¹, item duos discos in pignore traditos quondam Johanni ejusdem Belone marito²², item duas paletas ferri²³, item duas sartagines²⁴, unam parvam et aliam magnam, item unam lachefroyt²⁵, item unum escaufalich²⁶, item unam cassetam cum manuco²⁷, item quamdem sartaginem perforatam²⁸, item unum magnum escalfaire²⁹, item unum tiam³⁰ et unam bassinam lotoni³¹, item unam parvam bassinam, item unum parvum scalfatorum cupri³², item tres cacobos unum duorum brocorum duos cacabos unius broqui pro quolibet³³, item

7. Pour *dissipientur*.

8. Une table en sapin munie de deux tréteaux.

9. Deux chaises basses de chambre pour femme.

10. Haste, broche de fer.

11. Escabeau en sapin ou en noyer.

12. *Bota*, tonneau, récipient à vin.

13. Grand plat en étain.

14. Plat de taille moyenne.

15. Assiette large et creuse sans rebord à orillons.

16. Aiguière ? cf. le verbe latin *exsuda*.

17. Salière en étain.

18. Pichet en étain.

19. Chandelier.

20. Ostensor.

21. Lampe à huile en étain.

22. Deux plats en gage.

23. Petite pelle en fer, pelle à feu, longue cuiller plate servant à remuer les viandes.

24. Poêle à frire.

25. Lèchefrite, prov: *lichefrette*, *licafroio*.

26. Bassinoire pour chauffer le lit, prov: *Escaufo-liè*.

27. Casserole en terre cuite, terrine, petit poëlon avec manche (*manicus*).

28. Poêle trouée ou perforée pour faire cuire les châtaignes par exemple.

29. Bouilloire, coquemar, prov: *escaufadou*.

30. Terrine, prov: *tian*.

31. Cuvette ou poëlon en laiton.

32. Petite bouilloire en cuivre.

33. Chaudron d'une capacité de deux brocs et deux autres d'une capacité d'un broc.

unam lavaman lotoni³⁴, item XVIII libras fili stoparum³⁵, item tres archas fustis sapini³⁶, item unum escudelier sapini³⁷, item (duos) tres tapis³⁸, item tres bancaus³⁹, item XXXVI servietas⁴⁰ tam bonas quam debiles, item sex mapas⁴¹, item viginti octo linteamina⁴², item quasdem franges cujusdem copercelle lectis⁴³, item duas cortinas⁴⁴ unam novam et aliam antiquam, item quatuor culcitras plenas plume⁴⁵, quatuor traversies⁴⁶, item unum buffetum de sapino⁴⁷, unum bancum de sapino⁴⁸, item unum dreissador⁴⁹, item duas catedras hominis⁵⁰, item quinque lodices⁵¹, tres albas et duas variatas, unum trepie⁵², item due mathalassia plena lane⁵³, item unum faussilh⁵⁴, item tres aissatas⁵⁵, unus picon⁵⁶, quamdam securim⁵⁷, item duas potatorias⁵⁸, item unam romanam⁵⁹ cum suo ponderis parvam, item duas cornutas⁶⁰, item unam saumatam cum dimidia farine in tribus sacis, item tres jarras magnas⁶¹, item unum morterium lapidis nigri⁶², unum bressum⁶³, item quatuor paria caligarum⁶⁴, quatuor disploides⁶⁵ unius satini, item duas vestes dicti quondam Johannis foderatas, unam de martre et aliam pena blanca⁶⁶, item tres sayos quorum unum est duplatum panno⁶⁷, item unam duodenam camisiarum⁶⁸ tam bonam quam debilem dicti quondam Johannis, item sex libros recitantes vitas sanctorum⁶⁹ et aliarum rerum, unam capam⁷⁰, unam grasilham⁷¹, unum culhier ferri

34. Un lave-mains en lait.

35. Fil d'étoupe pour les mèches de cierge.

36. Coffre en bois de sapin.

37. Dressoir où l'on range les écuelles.

38. Tapis de sol.

39. Coffre qui sert de siège.

40. Serviettes.

41. Nappes.

42. Drap de lit.

43. Franges d'une couverture de lit.

44. Courtines, rideaux de lit.

45. Matelas de plume, couette.

46. Traversin, oreiller long.

47. Buffet en sapin, dressoir où l'on étalait la vaisselle.

48. Banc en sapin.

49. Dressoir, vaisselier.

50. Chaises pour homme.

51. Couvre-lits de laine.

52. Trépied, siège, tabouret à trois pieds.

53. Matelas de laine.

54. Serpe.

55. Houe, bigot.

56. Petit pic, piochon.

57. Hache.

58. Serpe à tailler la vigne, prov: *poudadouiro*.

59. Balance romaine.

60. Vaisseau de bois muni de deux anses servant à la vendange.

61. Grande jarre.

62. Mortier en pierre noire.

63. Berceau, lit d'enfant. prov: *bres*

64. Collant.

65. Blouse ou cotte doublée dont une en satin.

66. Veste doublée de fourrure de martre et de plume blanche.

67. Saie, manteau dont un doublé de drap.

68. Chemise.

69. Compilation de vies de Saints.

70. Cape, manteau.

71. Gril.

traucatum⁷², item unum alambic, item unum estriou unacum paria calcarum⁷³, item unum barrale ad tenendum oleum⁷⁴ continentem unam canam vacuum, item unum estoc⁷⁵, item ducenta quintalia lignorum vel circa⁷⁶, item quasdem balansas⁷⁷ et unam libram et unam mediam libram, item quasdem brochetas feri⁷⁸;

Que omnes fuerunt verbe revelata per dictam donam Belonam et partim ostensa infra dictum castrum et in quadem aula ejusdem castri versus villam et recitata per me notarius infrascriptus et per eandem Belonam gratis etc. Promissit de regendo omnia predicti et alia aponenda et inventarisanda et compotum reddendo donec aliud per curiam fuerit provisum obligationem realiter tamen curie Tharasconis, camere regie rationum civitatis Aquensis statutis novi et veteris civitatis Massilie et spiritualis Avinione etc. Renunciants etc. Jurans etc. De quibus etc.

Actum in dicta aula, testes Petrus Bertrandis serviens, Gabriel de Valabris de Tharascone, Gregorius Alexander servitor magnifici domini Gabrielis de Montefalcone, capitanei dicti castri et ego Petrus Grandi notarius...

[Fol. 334] Inventarium factum de bonis et arnesiis existentibus infra castrum cum quittantia pro nobili Rene Hardoyn et Belona relicta nobilis Johannis de Ciseri seu ejus herede.

Anno Incarnationis Domini millesimo quingentesimo et primo die decima nova mensis januari constitutus in presencia mei notarii et testium infrascriptorum nobilis vir Renatus Ardoyni dominus de Mota ville Tharasconis et dixit quod, sicut Deo placuit, nobilis Johannes de Ciseri locumtenens capitanei castri ville predicte Tharasconis (dictum castrum pro nobili et magnifico domino Gabriele de Montefalcone milite et capitaneo ejusdem castri) hiis mensibus proxime lapsis dies suos in Domino clausisse extremos et dum in humanis agebat tenuit et possedit dictum castrum usque finem dierum suorum pro magnifico milite domino Gabriele de Montefalcone capitaneo dicti castri et ne dictum castrum maneat inprovisum idem dominus capitaneus providit atque constituit in suum locumtenentem capitaneatus officii ejusdem castri videlicet eundem nobilem Renatum Hardoyni cum hoc quod habeat inventarisare bona mobilia utensilia et arnesia que reperirentur esse et fuisse in eodem castro et ejusdem castri et sub inventario accipere secundum relationem et scitum ac cognitionem Guilhermi de Valabris predicte ville quod olim familiaris extitit longo tempore in eodem castro pro eodem domino capitaneo et illud quod reperiretur esse uxoris aut heredis dicti nobilis Johannis de Ciseri prout supra dum in humanis agebat locumtenentis capitanei dicti castri habeat relaxare eidem uxori comparaverit deportari et adhuc quo voluerit ab ideo in exequendo voluntatem dicti domini capitanei et sui jussionem gratis etc. Confessuit habuisse et recepissee et dona Belona eadem tamquam matrem et tutricem liberi communis ipsorum Belone et nobilis Johannis de Ciseri heredisque ejusdem nobilis Johannis videlicet bona utensilia ac arnesia reperta esse dicti castri secundum relationem et cognitionem dicti Guilhermi Valabris:

72. Cuillère en fer trouée.

73. Etrier avec une paire d'éperon. Le notaire semble avoir écrit *paris*.

74. Tonneau à huile d'une capacité d'une canne (9 litres à Tarascon), vide.

75. Grande épée droite.

76. Deux cents quintaux de bois.

77. Balance.

78. Brochette en fer.

Et primo a l'antree de la petita porte du jardin, ung petit buffet de peu de valeur; en la grande salle, item de brigantine disesept, item de salades XVIII, item d'albalestres d'acier IIII, item de bandes pour bander les albalestres III, item ung cranequin⁷⁹, item de albalestres de bois de peu de valeur, item de targon quatre, item targueta I, item una taulache⁸⁰, item armes III, item yavelines a joster III⁸¹, item de fere pour prisoniers IIII, item carfeus⁸² ung grant IIII petis que sunt V, item ung archimbanc et ung aultre vieulx et deux tables (talhes) ambe leur trateauls, item ung banc avec trois pies, item una caissa penche, item ung buffet de sapin, item de haches IIII, item de vouges⁸³ III, item de gonetaire⁸⁴ I, item de gessanere⁸⁵ I, item de colovrines III;

en la cuisine, item una table de peu de valeur, item una caissa, item ung buffet, item unc banc, item deux astes⁸⁶;

en la fariniera, item una baruteliera⁸⁷, item ung pestrin de peu de valeur, item deux cofres covert de peau brute rumpude⁸⁸;

en cambres, item y a VI cousseres⁸⁹ de peu de valeur, item VI traversies, item IIII oureliers, item IIII couvertes⁹⁰ de pauc de valeur, item plus V caisses tant bonas que mauvaises;

en la cave, item a este trouve una bota pour vinaygre (vingaygre) de V ou VI barals que lya ung peu de vin aygre dedans, item una caissa vielhe;

en la bassa cort,
item deux cortals⁹¹;

davant l'antree, item III serpentines;

desus le chasteau, ung gros cortau, item un mascle⁹², item de caisses plenas de fleches de peu de valeur,⁹³ item ung ciel de cortines avec les franges peu de valeur, item deux candelies peu de valeur, item V escudeles de estanch, item trois plas et una saliera d'estaing, item una pichiera que sunt en plus XIX livres,

en la despence, item una jarra pour tenir oly, item una pilla de pierra vuydas, item una table de peu de valeur;

en la campra de la campana, item una tabla, item ung buffet, item una granda escabella de sapin et de peu de valeur, item la out tient lo pan ung buffet peu vaillant, item ung grant escudelier de peu de valeur, item una table de sapin peu de valeur, item un banc de noyer de peu de valeur.

Et quibus omnibus utensilibus et arnesiis supra specificatis comptis et receptis ipse dominus locumtenens se tenuit pro contento et eadem donam Belonam presentem et per consequens etiam heredem quittavit etc. Promisit ipse bona utensilia particulariter designata pro supra regere et gubernare et ipsa reddere et restituere dicto

79. Arbalète à pied.

80. Bouclier.

81. Javeline pour les joutes.

82. Pour *carfuecs*. Chenets.

83. Hallebarde.

84. Genetaire, javeline d'Espagne.

85. Pour *gassarina* ? hache.

86. Broche.

87. Blutoir, tamis.

88. Coffre couvert de peau non tannée et déchirée.

89. Couette, matelas de plumes cf. *culcitra* et Prov: *coucero*.

90. Couverture.

91. Petit canon.

92. Prov: mâle. Il s'agit sans doute d'un couillard, grosse pièce d'artillerie de trébuchet.

93. Manque certainement l'intitulé d'une pièce.

domino capitaneo absenti item aut alteri deputanto per eundem dominum dum locus et tempus affuerint et erit necesse omnibus sumptibus pro quibus attendis predictus dominus de Mota obligavit omnia bona sua curie Tharasconis camere regie rationum civitatis Aquensis statutis novi et veteris civitatis Massilie et spiritualis Avinionne etc. Renunciavit etc. Jurans etc. De quibus etc. Actum infra dictum castrum et supra gradus lapide prope coquinam galerie, testis magister reverendus Petrus Ebrardi sacre pagine professor et heretisse pravitatis inquisitor ordinis minorum et Renaudus Bernardi habitator dicte ville Tharasconis et ego Petrus Grandi notarius.

✱

Inventaire de 1457 : répartition du mobilier

N ^o *	Pièce ou espace	buffet	coffre	table	châlit	siège	chenet	Eclairage
1	Entrée de la basse-cour							
2	Petite tour près petite porte basse							X
3	Cuisine de la basse-cour	X				X		
4	Garde-manger de la dite cour			X	X	X		
5	Echansonnerie			X	X	X		
6	Paneterie	X		X	X	X		
7	Saucerie			X	X	X		
8	Fruiterie		X	X	X	X		
9	Petite cuisine de la basse-cour							
10	Tour appelée « Marie »							
11	Petite tour de la basse-cour	X			X	X		
12	Entrée du donjon							
13	Petit retrait près porte du donjon			X			X	
14	Grande cave neuve							
15	Petite cave sous le conseil du roi							
16	Paneterie du château		X	X				
17	Chambre derrière la paneterie		X		X			
18	Chapelle					X		
19	Chapelle des chantres	X		X				
20	Galerie	X	X	X		X		
21	Petite chambre de la tour ronde		X		X		X	
22	Salle basse	X	X	X		X	X	
23	Cuisine devant la salle basse		X	X				
24	Echansonnerie près de la cuisine	X		X	X	X	X	
25	Chambre au-dessus de la cuisine		X		X	X		
26	Chambre au-dessus porte donjon			X	X	X		
27	Chambre au-dessus échansonnerie	X		X	X	X	X	
28	Chambre à côté ch. S. de Beauvau			X	X	X		
29	Seconde chambre porte du donjon			X	X			

N°*	Pièce ou espace	buffet	coffre	table	châlit	siège	chenet	éclairage
30	Seconde pièce sur la salle basse	X	X	X		X	X	X
31	Chambre du roi	X			X	X	X	X
32	Retrait de la chambre du roi			X	X	X		
33	Retrait au-dessus de la chapelle			X	X	X		
34	Chambre sur chapelle principale	X		X	X	X	X	X
35	Retrait du roi de ladite chambre		X	X		X		
36	Chambre neuve royale	X	X	Y	X	X	X	
37	Retrait de ladite chambre				X	YC		
38	Chambre du s. Pierre de Beauvau	X	X	Y	X	X	X	X
39	Retrait de ladite chambre		X	Y	X	XC		
40	2 ^e chambre de la tour ronde			X	X	X		
41	3 ^e chambre de la tour ronde	X	X		X	X		
42	Chambre de dame Marguerite	X		X	X	X	X	X
43	Retrait chambre dame Marguerite			X	X	XC		
44	Chamb. près celle de dame Marg.	X		X	X	XC		
45	Chapelle contiguë à lad. chambre							
46	Retrait ch. près dame Marguerite			X	X	X		
47	Retrait des étuves				X		X	
48	Etuves					XC		
49	Chapelle haute			X		X		
50	Oratoire du roi					X		
51	Oratoire de la reine					X		
52	Chambre à côté chapelle haute	X		X	X	XC		
53	Chamb. haute donnant sur la ville	X		X		X		
54	Retrait de ladite chambre				X	C		
55	Chambre de l'horloge			X	X	X		
56	Tour de l'horloge							
57	Chambre haute tour du donjon				X			
58	Chambre sous la précédente			X	X	X		
59	Chambre sous la précédente		X	X	X	XC		
60	Cabane des étuves							
61	Chambre haute de l'artillerie							
62	Ch. artillerie château Boulbon			X	Y			
63	Grde salle « grande garde-robe »		X	X	X	C		
64	Chambre appelée le grand retrait			X	X	C		
65	Chambre des bijoux			X	X	XC		
66	Ch. sous artillerie dans tour carrée	X	X	Y	X	X	X	

N°* = Ordre d'arrivée dans l'inventaire

X = Présence dans la pièce de ce type de mobilier

Y = Présence de lit ou châlit sans parure ou tréteaux sans table

C = Commodités (chaises percées)

Inventaires de 1501 et 1502: répartition du mobilier

N°*	Pièce ou espace	buffet	coffre	table	châlit	siège	chenet	Eclairage
	Chambre haute donnant sur la ville	X	X	X	?	X		X
	Maison sur place du château	X	X	X	X	X	X	X
1	Entrée de la petite porte du jardin	X						
2	Grande salle (salle basse)	X	X	X		X	X	
3	Cuisine (du château ?)	X	X	X		X		
4	Paneterie (du château ?)		X					
5	Chambres		X		?			
6	Cave							
7	Basse-cour							
8	Devant l'entrée							
9	Terrasses (dessus le château)							X
10	Garde-manger			X				
11	Chambre de l'horloge	X		X		X		

*
* *

RÉSUMÉ

Tarascon, ville frontière sur le Rhône, jusqu'alors qualifiée de *villa*, devint *castrum* en 1040 avec la première mention d'une forteresse. Ce château détruit en 1387 par la population à la suite de la guerre de l'Union d'Aix, fut reconstruit en 1400 par le comte de Provence Louis II. Les travaux s'achevèrent vers 1435 et le bâtiment ne connut par la suite que de rares modifications. Habité notamment par le roi René, présent de manière épisodique à Tarascon, le château perdit à sa mort sa fonction de résidence princière et ne sera désormais que le domicile du capitaine ou du vice-capitaine du château et le logement de garnisons, avant de devenir essentiellement une prison.

S'interroger sur la manière d'habiter un château comme celui de Tarascon à la fin du Moyen Âge est notamment l'occasion de revenir sur les inventaires de 1432 et 1457 transcrits et partiellement traduits et annotés par Arnaud d'Agnel qui les a publiés en 1908-1910 dans *Les comptes du roi René* en trois volumes qui contiennent quelques erreurs de transcription, de traduction ou d'interprétation ici rectifiées.

Deux inventaires inédits du château de Tarascon datés de 1501 dans des brèves notariales conservées aux archives départementales des Bouches-du-Rhône permettent, en outre, de comparer l'utilisation de la résidence à travers les années.

ABSTRACT

Border town on the Rhone River, Tarascon was a *villa* until 1040 when the earliest documentary evidence identified it as *castrum*, a fortress. Destroyed by the population in 1387 during the War of Union of Aix, the castle was rebuilt by the Count of Provence Louis II in 1400. The restoration work was completed around 1435 and the building was hardly modified since. If, among others, King René resided occasionally in Tarascon, upon his death the castle lost its status as princely residence only to house from then

on the castle's captain, the vice-captain or the garrisons, before being converted, for the most part, into a prison.

Understanding how a castle such as Tarascon's at the end of the Middle Ages was occupied, provides the opportunity to return to the 1432 and 1457 inventories that Arnaud d'Agnel transcribed, partially translated, and annotated in *Les comptes du roi René* published in three volumes in 1908-1910. These are here revised in light of several errors of transcription, translation or interpretation left in this edition.

Additionally, two unedited inventories of Tarascon Castle dated from 1501, and found in the notarial records housed at the Departmental Archives of Bouches-du-Rhône, allow to compare the forms of its occupation over time.

